



# **Bientôt un recensement des biens mobiliers et immobiliers de l'Etat au Togo**

*Une vaste opération de recensement des biens mobiliers et immobiliers de l'Etat sera lancée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018 sur toute l'étendue du territoire national.*

L'information est donnée ce mardi au cours d'un atelier national de sensibilisation sur la tenue de la comptabilité des matières de l'Etat, une rencontre initiée par le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERDT), avec l'appui financier de la Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Dans le cadre de ce recensement, des comités de coordination seront mis en place et seront composés des services compétents du ministère de l'économie et des finances et des cadres d'autres ministères et institutions afin d'accélérer le processus.

Selon le Ministère de l'Economie et des finances, la comptabilité des matières est une comptabilité d'inventaire qui a pour objet la description des existants et des mouvements des biens appartenant à l'Etat. Elle permet un suivi des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des stocks.

Cet atelier de sensibilisation qui s'inscrit dans le vaste chantier de réformes engagées par l'Etat dans le domaine de la gestion des finances publiques, a en effet pour objectif d'informer tous les acteurs impliqués dans la gestion des biens publics sur la pertinence de la tenue de la comptabilité des matières, ainsi que les rôles et responsabilités qui incombent à chacun d'eux.

*« La tenue de la comptabilité des matières est un gage de bonne gouvernance qui permettra aux Partenaires Techniques et Financiers d'accompagner davantage le Togo dans les efforts de réduction de la pauvreté et de promotion du développement qu'il mène »*, a indiqué Kossi TOFIO, Directeur de Cabinet du ministre de l'économie et des finances.

**David SOKLOU**